



La lettre d'information

Février 2015

SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN CHIOT

Le Comme cela avait été évoqué lors de l'Assemblée Générale, Le Conseil d'administration a voté lors de sa dernière réunion la création d'une subvention pour l'achat, par un utilisateur agricole, d'un premier chiot Border Collie LOF ou ISDS.

Vous trouverez tous les détails de cette mesure en vous rendant sur le site.

NOMINATION DE 4 JUGES

Le 18 Janvier 2015, le Conseil d'Administration réuni à Rambouillet a nommé 4 juges Border Collie. Il s'agit de :

Nicolas ANNALORO
Alain DUPONT
Gaëtan LEFEVRE
Christophe MEASSON

MODIFICATION DU REGLEMENT DES CONCOURS

La Commission des juges, pour limiter le nombre de chiens lors de certains concours, a modifié l'article 6 du règlement, en précisant que l'organisateur peut limiter à 1 le nombre de chien par conducteur.

De plus, le passage de la classe 1 à 2 et de la classe 2 à 3 est maintenant soumis à l'obtention de deux pointages supérieurs ou égaux à 75 points.

Les comptes rendus de la réunion du CA et de la commission des juges seront dans le bulletin d'Avril.